

## Réunions publiques d'informations sur le SCoT du Pays de Brest Entre le 17 et le 25 octobre 2017

Le SCoT (Schéma de Cohérence territoriale) est un document permettant d'organiser et de mettre en cohérence le développement et l'urbanisation à l'horizon 15/20 ans de l'ensemble du territoire du Pays de Brest. Ce document cadre concerne Brest métropole et les communautés de communes du Pays des Abers, du Pays d'Iroise, du Pays de Landerneau-Daoulas, de la Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime et de la communauté Lesneven – Côte des Légendes.

Le premier SCoT du Pays de Brest, approuvé en 2011, est en révision depuis décembre 2014. Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) est le document opposable du SCoT qui a pour finalité de mettre en œuvre chacun des axes formulés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Il sera présenté lors de réunions publiques aux dates suivantes :

- ▶ Mardi 17 octobre à 18h00 : salle de la communauté de communes à Lesneven
- ▶ Mercredi 18 octobre à 20h30 : à L'Astrolabe (Salle Dumont d'Urville) au Relecq-Kerhuon
- ▶ Mardi 24 octobre à 18h00 : Espace Cybéria à Plourin
- ▶ Mercredi 25 octobre à 20h30 : salle polyvalente à Rosnoën

Le projet de Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) est téléchargeable sur le site [www.pays-de-brest.fr](http://www.pays-de-brest.fr)